

Avec ce perfectionnement, la tige fixée à la planche de bois disparaît, et il est aussi facile d'inscrire horizontalement que verticalement; seulement la position horizontale de l'appareil exige également le déplacement de la poulie, dans un plan horizontal pour le placement de la corde. A cette fin, la chappe de la poulie est prolongée d'une tige carrée rentrant dans un tube également carré; la mobilité de cet organe est donc assurée d'une façon commode.

Dans la figure 4, est également représenté le manomètre double du Dr François Franck : prix. 250 »
Pied support à crémaillère, le tout en fonte vernie . . . 90 »

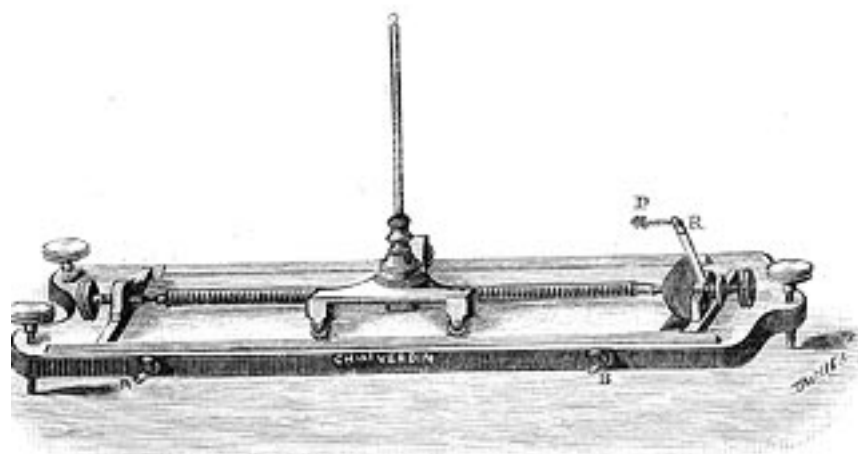


Fig. 5.

5. Chariot à poulie entraîné par le mouvement d'horlogerie
fig. 1 185 »

DESCRIPTION DE CET APPAREIL.

Bâti de fonte de fer vernie au four sur lequel se trouvent fixés deux rails en cuivre également vernis recevant le chariot triangulaire avec tige support où se fixent les appareils inscripteurs. Sur le champ du bâti, se trouvent deux butoirs BB, à tiges divisées, qui ont pour effet :

1° de maintenir l'appareil à la distance voulue du bâti du mouvement d'horlogerie (figure 1);

2° d'empêcher tout glissement dans le tirage de la petite courroie qui réunit le chariot par la poulie au mouvement d'horlogerie et le fait avancer;

3° enfin, d'assurer l'équidistance parfaite des appareils inscripteurs par rapport à l'axe du cylindre enregistreur.

Ces butoirs sont d'ailleurs mobiles, il suffit pour les dévisser de serrer entre les doigts la rondelle moletée et on peut les mettre à l'autre champ du bâti, des trous étant préparés pour les recevoir.

R. Ressort tendeur de la corde courroie.

P. Petite poulie où se réfléchit cette corde.